

*Le facteur.*—Ah ! Monsieur, nos appointemens sont si peu de chose !

*M. de la Bussière.*—Votre administration nous fait payer assez cher le port de nos lettres, pendant toute l'année, pour que le premier janvier, nous ne soyons pas chargés de solder les appointemens de ses employés.

*Le facteur.*—Tout le monde donne ; c'est l'usage.

*M. de la Bussière.*—Eh bien ! quand ce sera l'usage d'envoyer les lettres du jour de l'an franches de port, moi je donnerai aussi.

*Le facteur (sort en grommelant).*—Tu auras des lettres perdues.

*M. de la Bussière.*—Avec sa bonne année, qu'il aille se promener..... Mais... ce facteur... je ne lui dois rien... mais... il n'aurait qu'à m'égarer quelque lettre importante... (*Il court après lui*). Facteur ! facteur !... tenez, vous m'apportez beaucoup de lettres..... Voilà une pièce de cinq francs.

Quelle atroce tyrannie que le jour de l'an ! Je ne lui dois rien à cet homme ! (*Entre madame de la Bussière.*)

## SCÈNE XII.

*M. de la Bussière, Madame de la Bussière.*

*Madame de la Bussière.*—Eh bien ! méchant, êtes-vous encore fâché ?

*M. de la Bussière.*—Il me semble que ce n'est pas moi qui...

*Madame de la Bussière.*—C'est que, vois-tu, mon bon ami, madame Corrot m'a envoyé sa note avant-hier, et comme elle se montait à quatre cents francs, j'avais espéré que tu me la paierais pour mes étrennes.

*M. de la Bussière.*—Oh ! ma bonne amie, quatre cents francs ! je ne le peux pas. Je te dis que mon pavillon...

*Madame de la Bussière (froidelement).*—Alions, allons, c'est bien, n'en parlons plus. Votre pavillon...

*M. de la Bussière.*—Voilà une lettre de ta fille ; une autre de ta mère, que je n'ai pas encore lue. (*Il ouvre la lettre timbrée de Dijon, et lit.*)

Ah ! voilà bien madame du Roure, promettre ne lui coûte rien, mais quand il s'agit de tenir, c'est une autre affaire. C'est une sœur gasconne que ma chère belle-mère.

*Madame de la Bussière.*—Qu'est-ce donc ?

*M. de la Bussière.*—A l'entendre, aux vendanges dernières elle voulait nous donner des étrennes magnifiques.

*Madame de la Bussière.*—Eh bien ?

*M. de la Bussière.*—Je croyais qu'elle voulait me payer mon petit clos de Chambolles. C'était pour elle un déboursé d'une dizaine de mille francs.

*Madame de la Bussière.*—Eh bien ?

*M. de la Bussière.*—Eh bien ? (*Lisant*). *Mon intention était d'abord de faire mieux les choses, mais depuis quelques années mes vigneronnes ont beaucoup souffert, nos vins se vendent mal, et les réparations que j'ai fait faire à mon château de Marcy, m'ont un peu gênée ; mon gendre voudra donc bien se contenter pour ses étrennes, de quatre pièces de 1825, que j'ai fait mettre au roulage, à son adresse...*

Quelle les garde, ses quatre pièces, je n'en veux pas. C'est une lésine.

*Madame de la Bussière.*—Mais je ne sais pourquoi vous parlez ainsi de ma mère ; elle ne nous doit rien.

*M. de la Bussière.*—Allons donc !

*Madame de la Bussière.*—Sans doute ; et quand elle vous fait un cadeau que l'on peut toujours estimer de sept à huit cents francs, je ne vois pas pourquoi vous vous fâchez si fort !...

*M. de la Bussière.*—Comment ! à une époque comme celle-ci...

(*On frappe à la porte.*)—Ouvrez.

(*On frappe de nouveau.*)—Ouvrez donc.

*Une voix d'enfant.*—Peux pas ouvrir.

*M. de la Bussière.* (*Il se lève pour ouvrir la porte.*) Ah ! ah ! j'entends.

(*Entre Hyppolite.*)

*M. de la Bussière.*—C'est toi, cher petit ?

*Hyppolite (les larmes aux yeux).*—Bonjour, papa, je te souhaite une bonne année. Bonjour, maman, je te souhaite une bonne année.

*M. de la Bussière.*—Eh bien ! tu pleures ?

*Hyppolite.*—Bêh...

*Madame de la Bussière.*—Est-ce que tu es tombé ?

*Hyppolite.*—Bêh...

*M. de la Bussière.*—Est-ce que ta bonne t'a fait quelque chose ?

*Hyppolite.*—J'ai... ai... j'ai mal au ventre.

*M. de la Bussière.*—Je vous avais bien dit, monsieur, de ne pas tant manger de bonbons.

Est-ce que tu en a déjà mangé ce matin ?

*Hyppolite.*—Oui, papa, chez bonne maman.

*Madame de la Bussière.*—Bonne maman est une sotte, tu le lui diras de ma part. Rendre ainsi un enfant malade !

*M. de la Bussière.*—Quels bonbons as-tu mangés ?

*Hyppolite.*—C'étaient une baleine et un éléphant.

*M. de la Bussière.*—Et vous les avez mangés tous les deux ?

*Hyppolite.*—Oui, papa.

*Madame de la Bussière.*—Gourmand ! va dire à ta bonne qu'elle te fasse un verre d'eau sucrée.

*Hyppolite.*—Je lui ai déjà dit que j'avais mal au ventre ; elle m'a répondu de m'aller coucher. Elle est à se disputer avec Paul pour leurs étrennes.

*M. de la Bussière.*—Quelle bêtise que le jour de l'an ! (*On entend une discussion dans la pièce voisine.*)

*Hyppolite.*—Tiens, les entends-tu dans la salle ?

## SCÈNE XIII.

*Les mêmes, Annette, Paul.*

*M. de la Bussière (allant ouvrir la porte).*—Qu'est-ce donc que ce tapage ?

*Annette.*—Puisque vous partagez avec moi les étrennes des gens qui ont diné, je dois partager avec vous les étrennes de Monsieur.

*M. de la Bussière (sur le bas de la porte).*—Si vous vouliez bien vous aller disputer plus loin.

*Annette.*—Monsieur a donné les étrennes pour tous les domestiques, et Paul veut avoir le double des autres.

*Paul.*—C'est tout simple ; il y a un an que je suis à la maison, tandis que vous n'y êtes que depuis trois mois. Il n'est pas juste qu'une coureuse de conditions ait autant d'étrennes qu'un ancien domestique.

*Annette.*—Monsieur Paul, ça ne vous va pas de m'appeler coureuse de conditions ; et puisque c'est ainsi, je ne crains pas de le dire à Monsieur : oui, vous avez donné dix francs à M. Amédée pour vous chercher une place ; c'est de lui que je le tiens, et encore que vous lui avez dit que vous n'étiez resté à la maison qu'à cause du jour de l'an.

*Paul.*—Ca n'est pas comme vous qui n'y êtes entrée que pour les étrennes. Vous l'avez dit l'autre jour chez la portière.

*M. de la Bussière (impatient).*—Vous, la portière, Paul et le coiffeur, vous ne valez pas mieux les uns que les autres. (*Il ferme la porte avec colère.*) Canaille !

O le beau jour ! ma femme brouillée avec moi ; mes domestiques qui s'en vont ; je suis en fureur contre ma mère, contre ma belle-

mère, contre mon coquin de barbier, contre l'administration des postes. Mon enfant a la colique ! et, pour obtenir tout cet agrément, j'aurai dépensé en un seul jour un demi-mois de mes revenus. Heureusement que, pour me consoler de mes malheurs, j'ai reçu une lettre de ma fille. Chère Clémence ! c'est d'elle que j'attends toutes mes bonnes années.

*Madame de la Bussière (bas à Hyppolite).*—Bonne maman La Bussière ne t'a rien donné pour moi ?

*Hyppolite.*—Non, maman.

*Madame de la Bussière.*—Elle ne t'a rien dit non plus ?

*Hyppolite.*—En me donnant la baleine et l'éléphant, elle m'a dit : Tiens, ce sont des bonbons à la mode.

LES PETITS CADEAUX ENTRETIENNENT L'AMITIÉ.

## BIOGRAPHIE.

## CONTEMPORAIRES ILLUSTRES.

## HENRI CLAY.

Parmi les hommes qui, de notre temps, ont exercé le plus d'influence sur les affaires publiques des États-Unis, aucun n'est plus estimé que HENRI CLAY ; aucun ne peut être placé au-dessus de lui quand on parle de patriotisme, de désintéressement, d'attachement inébranlable à la justice et à la vérité ; aucun n'a plus que lui hérité de ces vertus qui ont immortalisé déjà les fondateurs de l'indépendance américaine, et qui déjà, pour nos enfans, les grandissent à la hauteur de quelques-uns des plus beaux caractères de l'antiquité.

M. Clay a été l'artisan de sa propre fortune, ce n'est qu'à ses talents et à ses efforts qu'il doit la haute situation qu'il occupe. Né le 12 avril 1777, dans le comté de Hanovre, en Virginie, il perdit de bonne heure son père, qui était ecclésiastique et pauvre. Son éducation s'en ressentit : après avoir passé quelques années sur les bancs d'une petite école, il fut placé dans l'étude d'un clerc de la chancellerie, à Richmond, en Virginie. A dix-neuf ans, il se mit à l'étude du droit, et un an après il obtint sa licence. Il alla alors s'établir à Lexington, dans le Kentucky. Ses connaissances pratiques, son éloquence, lui firent rapidement une grande réputation.

C'est dans la convention nommée par le Kentucky, pour établir une nouvelle constitution, que M. Clay parut pour la première fois sur la scène politique. Son premier acte fut une tentative pour abolir graduellement l'esclavage des noirs dans l'État. M. Clay ne s'est point découragé ; il ne s'est point lassé, depuis cette époque d'élever la voix contre cette oppression inhumaine qui, avant la fin du siècle, aura cessé partout de peser sur une race malheureuse. Bientôt son expérience des affaires, les grâces de son élocution, son dévouement à la cause de la liberté, la simplicité de ses manières, le portèrent à la présidence de la législature de l'État, et il prouva, par son impartialité et par son habileté à conduire les débats, qu'il était digne de cette importante fonction. En 1803, il entra dans la Chambre des Représentants, et il en fut élu président. Quelques années après, il passa dans le Sénat, où sa réputation s'accrut encore. Il serait long d'énumérer les services qu'il rendit à son pays dans le congrès ; ce serait presque raconter l'histoire des États-Unis depuis quarante ans. En 1814, il fut choisi pour représenter, avec MM. Adams et Gallatin, l'Union au congrès de Gand. Après